



Le Ministère de la santé a tenu un atelier d'échange sur la télémédecine, le mercredi 30 juin 2010 à Ouagadougou. L'objectif était de poser les bases d'une télémédecine au service des populations burkinabè. Le secteur de la santé, caractérisé par sa constante évolution, génère de plus en plus d'informations et voit apparaître de nouvelles pratiques.

Il connaît aussi l'émergence de nouvelles maladies qui obligent les planificateurs de la santé à mettre en œuvre une large gamme de stratégies permettant de faire face à cette nouvelle donne.

C'est dans cette optique que le Ministère de la santé, à travers la direction de la promotion de la télémédecine, a tenu un atelier d'échange sur la télémédecine, le mercredi 30 juin 2010 à Ouagadougou. Il s'est agi de créer un environnement propice au développement de la télémédecine.

Au cours de cet atelier, les participants ont proposé des axes prioritaires dans le déploiement d'outils et d'activités de la télémédecine. Ils ont en outre, présenté la maquette du portail « opérationnel » de télésanté du Burkina et sensibilisé les professionnels de santé aux enjeux de la télésanté dans l'amélioration de la qualité de l'offre de soins.

En effet, le recours aux Technologies de l'information et de la communication (TIC) et plus particulièrement, aux applications de la télémédecine s'impose dans tous les pays et constitue une solution recommandée aussi bien par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) que l'Organisation ouest-africaine de la santé (OOAS).

C'est ainsi que l'OMS considère la télémédecine comme une composante distincte de la

télématique de santé. Selon le secrétaire général du Ministère de la santé, le professeur Adama Traoré, la télémédecine recouvre « les activités, services et systèmes liés à la santé, pratiqués à distance au moyen des TIC pour les besoins planétaires de promotion de la santé, des soins et du contrôle des épidémies, de la gestion et la recherche appliquée à la santé ».

Ainsi, elle renvoie à un ensemble de pratiques médicales et coopératives, permettant de relier à distance un patient et un médecin ou plusieurs professionnels de la santé, grâce aux TIC. Pour le SG, ce présent atelier se tient dans un contexte complexe où l'insuffisance des ressources humaines et matérielles, d'infrastructures et l'accès difficile aux soins spécialisés se pose avec acuité.

Pour ce faire, il s'est réjoui de la tenue d'un tel atelier sur la télémédecine qui permettra de rationaliser les dépenses publiques et de santé et également, d'offrir une équité par rapport aux soins de qualité. Par ailleurs, il a exhorté les participants à mener des débats constructifs afin de permettre au ministère de poser les bases d'une télémédecine au service des populations du Burkina Faso.

Mariam OUEDRAOGO : Collaboratrice

Sidwaya